



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES
Coordination Inter-Régionale de Fort-Dauphin
-

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 02/2024/MINAE/SG/PRMP ANDROY/DEFIS-CIR FTU/F/AON

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 19/07/2023 publié dans Les NOUVELLES et MALAZA en date du 22/07/2023, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Fournitures et livraison de 900 000 tiges de manioc réparties en 02 lots . - lot 01: 200 000 tiges de manioc dans la région Atsimo Andrefana -Lot 02 : 700 000 tiges de manioc dans la région Androy et région Anosy** " .

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : KINISENDZA MANGARISON Barinjanahary Serge (DEFISANDROY)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Bureau de la DRAE Tanambao Ambovombe ANDROY- Porte B02

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
- Lot 2: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Bureau de la DRAE ANDROY Tanambao Ambovombe Porte B02 au plus tard le 26/08/2024 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: un millions trois cent mille Ariary (Ar1 300 000.00)
- Lot 2: quatre millions sept cent mille Ariary (Ar4 700 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Madame Chargée Administratif et Financier du Programme DEFIS Fort dauphin



à Le 25/07/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS